



Le nucléaire redore son blason avec la lutte contre le cancer

POLÉMIQUE • Au Sud, dix personnes meurent chaque minute d'un cancer. Une épidémie que l'Organisation mondiale de la santé combat main dans la main avec les promoteurs de l'énergie nucléaire.

ISOLDA AGAZZI

Le 4 février marque la Journée internationale de lutte contre le cancer. Un problème qui ne touche plus seulement les riches. «Dans les pays du Sud, dix personnes meurent du cancer chaque minute. Cela fait huit millions de personnes par an, bien plus que les victimes du sida, du paludisme et de la tuberculose, mais personne n'en parle!» s'empare Massoud Samiei, chef du Programme d'action en faveur de la cancérothérapie (PACT), lancé en 2004 par l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

La raison? Les pays défavorisés cumulent les tumeurs liées à la pauvreté, dont 40% sont dues à de simples virus ou bactéries – comme le cancer de l'estomac et du col de l'utérus – aux tumeurs causées par le style de vie moderne, comme le cancer du sein. «C'est ce qu'on appelle le double fardeau des pays en développement, constate amèrement M. Samiei. Avec le rallongement de l'espérance de vie, les personnes qui arrivent à échapper à une maladie risquent tôt ou tard d'en développer une autre. Car tout le système de santé primaire est déficient. Pourtant, on pourrait dépister facilement le cancer avec très peu de moyens supplémentaires.»

Radiothérapie pour tous

Pour faire face à cette funeste fatalité, l'AIEA – Prix Nobel de la paix 2005 – aide les pays qui adhèrent au Traité de non prolifération à utiliser le nucléaire à des fins pacifiques. D'où un accord avec la FAO pour les questions agricoles et un avec l'OMS pour la médecine nucléaire.

Une drôle de collaboration? Pas pour Franco Cavalli, ancien parlementaire suisse et président de l'Union internationale contre le cancer: «Pour lutter contre les cellules cancéreuses, il y a plusieurs options: la chirurgie, les médicaments, la chimiothérapie et la radiothérapie, c'est à dire la médecine nucléaire. Dans les pays pauvres, il manque 5000 appareils de radiothérapie car leur coût – 1 à 3 millions de francs suisses – est prohibitif. Mais les ma-



Peut-on à la fois promouvoir la santé et le nucléaire? De nombreux activistes en doutent: depuis avril 2007, ils manifestent sans relâche devant le siège de l'OMS. LDD

chines toutes seules ne peuvent rien faire. Le PACT aide ces pays à les acquérir, à condition qu'ils mettent en place des plans d'action nationaux pour le dépistage, l'éducation et le traitement du cancer.»

Armes et radiations

Mais parler du nucléaire fait ressurgir de vieux démons. Pour le docteur Michel Fernex, de l'Association des physiciens pour la prévention de la guerre nucléaire – lauréate du Prix Nobel de la paix 1985 – «le nucléaire civil et militaire sont des frères siamois. Pour lutter contre le cancer, il faut d'abord faire de la prévention. En luttant contre la fumée, bien sûr, mais aussi en pré-

venant les irradiations nucléaires, car le processus d'industrialisation s'accompagne d'une radioactivité inquiétante.»

Et si la maladie se déclare quand même? «Je n'ai rien contre la radiothérapie, assure-t-il, mais il faut faire attention aux dégâts qu'elle peut provoquer.» Le docteur cite le cas récent de 20 000 personnes qui, en France, ont été soumises à des rayonnements surdosés. Et qui peinent à avoir gain de cause devant les tribunaux car les rayonnements ionisants ont un temps de latence de cinq à dix ans et ne tuent pas tout de suite. «Si la radiothérapie n'est pas à rejeter, c'est à l'OMS d'en contrôler l'utilisation, pas à l'AIEA», conclut-il. INFOSUD

À LA SANTÉ DE L'ATOME!

La suspicion quant à l'accord passé entre l'AIEA et l'OMS naît du statut même de la première organisation, fondée en 1957 avec la mission explicite «d'encourager et de faciliter, dans le monde entier, le développement et l'utilisation pratique de l'énergie atomique». Signé deux ans plus tard, l'accord OMS-AIEA spécifie pourtant que «chaque fois que l'une des parties se propose d'entreprendre une activité dans un domaine qui présente un intérêt majeur pour l'autre partie, la première consulte la seconde en vue de régler la question d'un commun accord». Pis, un autre article stipule que les deux organisations «reconnaissent qu'elles peuvent être appelées à prendre certaines mesures restrictives pour sauvegarder le caractère confidentiel de certains documents dont la divulgation compromettrait la bonne marche de leurs travaux.» BPZ
En savoir plus: www.independentwho.info

L'OMS réduite au silence?

Depuis le 26 avril 2007 – 21^e anniversaire de la catastrophe de Tchernobyl – un piquet manifeste en permanence devant le siège de l'OMS à Genève pour demander l'amendement d'un accord signé en 1959 avec entre l'organisation sanitaire et l'AIEA. Celui-ci oblige les deux institutions à se consulter mutuellement avant toute publication sur le nucléaire – ce qui accorderait, de fait, un droit unilatéral de veto à l'AIEA. La requête avait été formulée il y a cinq ans par Ruth Dreifuss, représentante de la Suisse auprès de l'Assemblée mondiale de la santé. Sa motion avait reçu le soutien de la Norvège et du Canada et n'avait pas rencontré d'opposition, mais elle n'avait pas eu de suite.

Le piquet de manifestants représente un collectif d'une cinquantaine d'ONG, auquel se sont joints depuis peu des médecins et infirmières, dont les conseillères nationales suisses Liliane Maury-Pasquier et Maria Roth-Bernasconi. «A ce jour, nous approchons les deux cent signatures de professionnels de la santé sur les cinq continents, se réjouit Philippe de Rougemont, chargé de communication du collectif, mais nous espérons arriver à cinq cent avant la prochaine Assemblée mondiale de la santé, qui va se tenir en mai à Genève.»

Que reprochent les pétitionnaires à l'OMS dans le cas précis de Tchernobyl? «De ne pas avoir le courage de publier les résultats des recherches que l'organisation a menées sur les conséquences sanitaires de la catastrophe et d'avoir laissé à l'AIEA le soin de le faire, alors qu'elle n'y est pas habilitée», répond M. de Rougemont. «Aussi, de ne pas avoir appuyé les programmes de l'association Belrad qui, en Biélorussie, mesure l'irradiation interne des enfants et leur administre la pectine.» Mais les avis divergent aussi

sur l'ampleur de la catastrophe: «Selon l'AIEA, il y a eu une cinquantaine de victimes lors de l'incendie et 2000 cancers de la thyroïde par la suite. Selon d'autres sources, sur les 900 000 liquidateurs – à savoir les soldats venus ensevelir le réacteur – la plupart souffrent des radiations et plusieurs millions de personnes habitent des régions contaminées, en Ukraine, Biélorussie et Russie. Kofi Annan avait d'ailleurs fait un discours retentissant où, reprenant les chiffres de l'Agence de l'ONU pour les affaires humanitaires (OCHA), il avait parlé de millions de victimes.»

Le D^r Andreas Ullrich, qui coordonne à l'OMS le plan d'action contre le cancer, nie fermement «le prétendu manque d'indépendance de l'organisation vis-à-vis de l'AIEA». Même son de cloche du côté du professeur Werner Burkhardt, vice-directeur de l'AIEA, qui assure que l'agence «n'a pas l'intention de cacher quoi que ce soit. Le mieux serait de faire un diagnostic indépendant de ce qui s'est passé à Tchernobyl, par exemple en le confiant à l'Association internationale pour la recherche sur le cancer (IARC), basée à Lyon.»

Proposition qui ne convainc pas le D^r Fernex, de l'Association des physiciens pour la prévention de la guerre nucléaire, membre du collectif: «Le IARC n'est pas indépendant, car il est financé essentiellement par la France, où le lobby nucléaire est très puissant et le mariage entre la recherche et le nucléaire beaucoup plus important que dans les autres pays. Il faudrait un pays moins nucléarisé, comme l'Allemagne, la Grande Bretagne, l'Autriche, l'Italie ou même les Etats-Unis.» Pourquoi pas la Suisse? «Ce serait déjà mieux que la France, mais la Suisse est aussi assez nucléarisée.» Toute la question est de savoir ce qu'on entend par «indépendance».

IAI/INFOSUD

EXERGUE

Vers un protocole international contre la biopiraterie?

ONU • Un groupe de travail a débattu à Genève de la protection à accorder au patrimoine des peuples indigènes.

ROBERT JAMES PARSONS

Si les injustices subies par les peuples indigènes défrayent de temps en temps la chronique, certaines sont nettement moins connues que d'autres. Parmi elles, l'appropriation par les sociétés transnationales (STN) de ce que l'on appelle le savoir traditionnel. Un groupe de travail spécial sur l'accès aux ressources génétiques et le partage des avantages, mis sur pied par l'ONU, vient de terminer sa première session à Genève. Il en ressort une première conclusion: les entreprises ont une sacrée longueur d'avance sur les communautés autochtones.

Leur arme principale est bien entendu le brevet. Créé afin d'encourager l'innovation, il s'étend actuellement à la matière génétique, par essence, une chose que personne n'a inventé mais qui existe dans la nature. Des substances qui, selon une longue tradition juridique, ne devraient pas être soumises au régime de brevets. Mais certains tribunaux et les STN le voient désormais d'un autre œil.

Biocolonialisme

Selon Debra Harry, du Conseil des peuples sur le biocolonialisme, dont le siège se trouve dans le Nevada, toute forme de vie est potentiellement visée et pourrait donc devenir propriété d'une entreprise. Et la définition extrêmement large que donnent celles-ci du brevet comprend les produits dérivés.

L'Etasunienne cite le cas du peuple Sam, en Afrique du Sud, qui, depuis la nuit des temps, utilise une plante qui s'appelle la *hoodia* pour combattre la faim lors de chasses de longue durée. On a découvert que cette action se produit grâce à un gène spécifique, baptisé P-57. Sans même que les Sams en soient informés, ce gène a été breveté et commercialisé au Royaume Uni par la société Phyto-pharm. Puis une licence a été octroyée à Pfizer.

Le but des délibérations du groupe de travail est d'arriver à un régime international qui permettrait à un peuple indigène, dans un tel cas, de participer au

bénéfice provenant de cette commercialisation, tout en gardant ses propres droits à la substance. En l'occurrence, le peuple Sam a été contraint d'accepter un accord selon lequel il ne touche que d'infimes royalties et perd tout droit sur l'utilisation de la *hoodia*.

Disparités nationales

Olga Timofeeva-Tereshkina, avocate et originaire du peuple Dolgan dans le grand nord de la Russie, renvoie à la situation dans son pays. La loi fédérale de 2001 sur les terres des indigènes et de l'utilisation qui pourrait se faire tant de ces terres que de tout ce qui en provient, a été citée à l'époque comme exemplaire. Pourtant, le parlement russe rechigne à élaborer les ordonnances d'application, sans lesquelles la loi reste lettre morte.

Selon elle, la rédaction d'un protocole international serait d'une grande utilité pour rappeler Moscou à l'ordre. Elle cite toutefois le sort réservé à la Convention sur la biodiversité, ratifiée par la Russie en 1995, que M^{me} Timofeeva-Tereshkina qualifie d'«oubliée» par les autorités fédérales parce que sans organe d'application et de surveillance.

Esther Camac-Ramirez, de l'Association Ixacavaa de développement et d'information indigène de Costa Rica, pour sa part, raconte un grand succès qui inspire beaucoup de courage aux délégués indigènes. Suite au brevetage médical de l'*ayahuasca*, plante traditionnelle de l'Amazonie utilisée pour des rituels, des indigènes colombiens soutenus par la Coordination indigène du bassin amazonien (CICA), ont intenté un procès à Washington, qu'ils ont gagné. Le brevet a été révoqué.

Les délégués s'accordent sur le fait que la biodiversité et les hydrocarbures constituent le talon d'Achille pour toute prétention de contrôle sur les ressources naturelles par les indigènes. Selon eux, seul un protocole international peut fournir un point de départ fiable pour une lutte qui s'est déjà révélée longue, acharnée et souvent violente. I

AGENDA

GENÈVE

Solidarité avec les Dominicains

En octobre dernier, l'ouragan «Noël» dévastait plusieurs îles des Caraïbes, laissant derrière lui des dizaines de milliers de sans-abri. Particulièrement touchée, la diaspora dominicaine en Suisse vient en aide aux sinistrés au côté de la Fédération internationale de la Croix-Rouge. Vendredi 8 février, elle organisera une grande fête de solidarité à la salle du Faubourg, à Genève. Concerts, djs, danse, tombola et stands de nourriture accueilleront le public dès 19 h. BPZ

LAUSANNE

Faire respecter le droit à l'alimentation

Consacré depuis 40 ans, le droit à l'alimentation est toujours bafoué: plus d'un humain sur sept souffre de malnutrition. Jeudi 7 février à 19 h, Action de Carême et Pain pour le prochain débattront à Lausanne¹ des causes et des remèdes, en compagnie de Jean Feyder, ex-responsable de la coopération luxembourgeoise, Thierno Alliou Ba, agro-sociologue sénégalais, Bastienne Joerchel, d'Alliance Sud, et Pierre-François Veillon, conseiller national UDC. BPZ
¹ Espace culturel des Terreaux, 14, rue des Terreaux.

La Fédération genevoise de coopération (FGC), qui regroupe une cinquantaine d'organisations de solidarité Nord-Sud, soutient financièrement, avec l'appui de la Ville de Genève, la rubrique «Solidarité internationale». Le contenu de cette page n'engage ni la FGC ni la Ville de Genève.